

Les riverains se plaignent de nuisances

Le hameau de Crassous n'est pas gâté par son environnement, c'est le moins que l'on puisse dire. En effet, on trouve là-bas une décharge, la carrière Coste qui cause de sérieux désagréments et peut-être bientôt des éoliennes. Encore heureux que le hameau de Crassous se trouve sur les hauteurs, sinon, on y aurait casé la station d'épuration. A y être !

Trêve de plaisanteries de mauvais goût ! Parlons plutôt de l'avenir de ce hameau. Première bonne nouvelle, la décharge doit fermer à la fin de l'année.

Quant à l'entreprise Coste, elle demande une extension de sa carrière, mais s'engage en contrepartie à réaliser à ses frais une voie privée destinée à supprimer le passage des camions dans le village de Crassous.

Dans un courrier adressé à la préfète de l'Aveyron, les habitants de Crassous signalent :

« Cette carrière se situe à proximité immédiate du village, à moins de 150 mètres des premières habitations, ce qui entraîne des nuisances certaines pour le voisinage (bruits intenses, poussières, circulation dangereuse). Le bruit, en dehors du trafic des engins d'exploitation, c'est surtout les tirs de mine dont la violence se ressent jusque dans les habitations où l'on peut constater des fissures dans les murs et carrelages. Mais c'est aussi les jets de pierres consécutifs aux tirs qui retombent en pluie, endommageant toitures et matériel et pouvant également blesser des personnes. De plus, cette carrière étant exploitée à sec, il s'en dégage en permanence une poussière blanche et épaisse qui vient se déposer tout autour au gré des vents, nous obligeant à supporter une pollution intolérable. En dernier point, il nous semble important

de mettre l'accent sur la circulation routière. La carrière étant placée à la sortie du hameau, celui-ci est traversé journellement par un nombre important de poids lourds qu'il est difficile de croiser sur une petite route communale et qui laissent très souvent le trop plein de leur chargement sur la chaussée. En conséquence, nous vous demandons lors du renouvellement d'exploiter cette carrière qu'il soit recommandé de façon expresse à M. Coste de pratiquer une exploitation plus respectueuse du voisinage. A savoir des tirs de mine de moins forte intensité et plus éloignés des maisons, l'arrosage du site et des chargements, la limitation de vitesse des véhicules. Il serait souhaitable que M. Coste suspende l'utilisation de sa carrière de Crassous de mai à septembre, période de chaleur et par conséquent de poussières. »

« Nous avons repris les remarques judicieuses des riverains dans la délibération qui vous est soumise au vote », a indiqué l'adjoint aux travaux Guy Bessière.

Les élus ont donné un avis favorable au projet de renouvellement et d'extension de la carrière de Crassous sous réserve que « l'entreprise exploitante respecte la réglementation en matière de gestion du site (bruit, arrosage...) et en matière d'extraction (maîtrise des tirs de mines...) et sous réserve que l'entreprise réalise à ses frais une voie privée destinée à supprimer le passage des camions dans le village de Crassous ». Au nom des Verts, Yannick Feraudet a voté contre tandis que Francis Bertrand s'est abstenu.

La décision finale reviendra à la préfète de l'Aveyron.

B.A.



L'entreprise Coste devra revoir l'exploitation de sa carrière de Crassous afin de réduire les désagréments pour les habitants du hameau voisin.

★ Longueur 25 mètres, hauteur 5,70 mètres, largeur 4,60 mètres, poids 100 tonnes. Voilà de quoi poser des problèmes à ceux qui ont eu la lourde (bien sûr !) tâche de déplacer ce concasseur de la carrière de Ouyre à celle de Crassous.

Le porteur Renault AE 500, en 6 x 4, 2 ponts tracteurs (quelle précision !) de l'entreprise COSTE TP et sa nombreuse escorte, gendarmes compris, ne se sont pas amusés lundi 9 décembre, pour effectuer ce transfert. Et la traversée de Saint-Affrique, en grande partie à contre-sens de circulation, fut délicate, particulièrement au niveau du rond-point de la Gare.

« On ne ferait pas ça tous les jours » nous ont avoué les acteurs. On se met à leur place !



Le rond-point de la Gare, le passage le plus spectaculaire et le plus délicat où il faut se méfier de tous les côtés.

2002

2005

★ Les habitants du hameau de Crassous doivent être satisfaits de voir se terminer la déviation réalisée par l'entreprise de travaux publics Coste. Ainsi, les camions se rendant à la carrière (propriété de cette même entreprise) ne passeront plus au pied des maisons, mais une centaine de mètres plus loin. Les habitants ne subiront donc plus la poussière et le bruit occasionnés par ces poids lourds. Précisons que le coût des travaux a été entièrement pris en charge par Coste TP.



2007